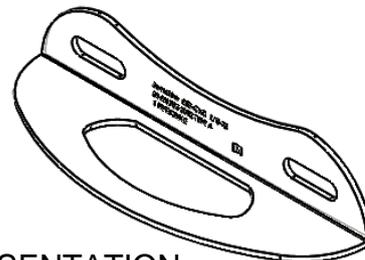
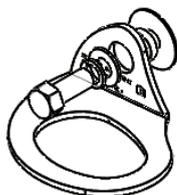
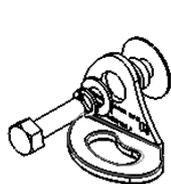


Notice de montage & Dossier technique



I.	Introduction	1
II.	Présentation.....	1
III.	Consigne prioritaire	2
IV.	Montage des ancrages	4
V.	Utilisation, vérification et entretien.....	4
VI.	Schéma d'implantation et fiche d'identification .	6
VII.	Fiche de contrôle	7
VIII.	Certificat de conformité.....	8
IX.	Fiches techniques.....	9

II. PRESENTATION

Le point d'ancrage S-One

L'ancrage permet à un intervenant muni d'un EPI (Équipement de protection individuelle) de s'amarrer lors de travaux en hauteur. Cette gamme d'ancrage est en inox 304. Cette plaquette d'ancrage à une fixation, fabriquée par SECURLINE basé à BARBEZIEUX (16300), est conforme à la norme BS EN 795:2012 type A.

Ce point d'ancrage est tournant grâce à son entretoise. Un système de rondelle grower garantit le non-desserrement de la fixation M12 inox TH.

I. INTRODUCTION

Les points d'ancrage S-One, S-One XL, Secur-One et Big-One sont conformes à la norme EN-795 type A de 2012. Ces points d'ancrage ne sont conformes pour la sécurisation que d'une personne.

Ces points d'ancrage s'adaptent à tous types de structures : béton, pierre, structure métallique, sol, par l'intermédiaire des interfaces SECUR, SecurBac et sur mesure.

La grande ouverture des ancrages Secur-One et Big-One, et le fait que l'ancrage S-One et S-One XL soient tournants répondent aux exigences de la norme « *les dispositifs d'ancrage doivent présenter une conception telles que les connecteurs puissent tourner librement et s'appuyer sans entrave dans le point d'ancrage dans la position porteuse préférée* ».

La grande ouverture de ces ancrages antichute permet de se reprendre même avec une perche.

Si le point d'ancrage est mis en place par l'intermédiaire d'une interface standard de la gamme SECUR ou SecurBac, il est primordial de prendre connaissance à la fois de cette notice et de la notice de l'interface en question. Les différentes notices sont sur le site SecurLine : www.securline.fr



Le point d'ancrage S-One XL

L'ancrage permet à un intervenant muni d'un EPI de s'amarrer lors de travaux en hauteur. Cette gamme d'ancrage est en inox 304. Cette plaquette d'ancrage à une fixation, fabriquée par SECURLINE basé à BARBEZIEUX (16300), est conforme à la norme BS EN 795:2012 type A.

Ce point d'ancrage est tournant grâce à son entretoise. Un système de rondelle grower garantit le non-desserrement de la fixation M12 inox TH.

Sa grande ouverture facilite l'accrochage d'un connecteur à distance à l'aide d'une perche.



Le point d’ancrage Secur-One

L’ancrage permet à un intervenant muni d’un EPI (Équipement de protection individuelle) de s’amarrer lors de travaux en hauteur. Cette gamme d’ancrage est en inox 304. Cette plaquette d’ancrage à deux fixations, fabriquée par SECURLINE basé à BARBEZIEUX (16300), est conforme à la norme BS EN 795:2012 type A.



Le point d’ancrage Big-One

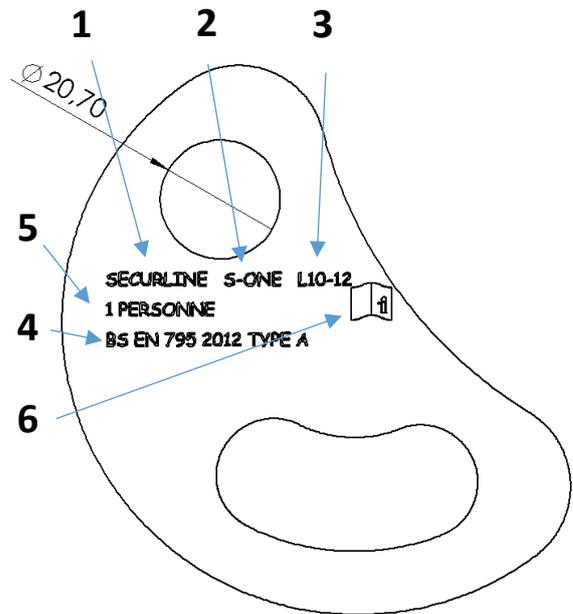
L’ancrage permet à un intervenant muni d’un EPI (Équipement de protection individuelle) de s’amarrer lors de travaux en hauteur. Cette gamme d’ancrage est en inox 304. Cette plaquette d’ancrage à deux fixations, fabriquée par SECURLINE basé à BARBEZIEUX (16300), est conforme à la norme BS EN 795:2012 type A.

L’entraxe de fixations augmenté permet de brider le Big-One sur des poutrelles jusqu’à 200mm de large.

Sa grande ouverture facilite l’accrochage d’un connecteur à distance à l’aide d’une perche.



Marquage



- 1- Nom du fabricant
- 2- Référence de l’ancrage
- 3- Numéro de série
- 4- Norme et année de la norme
- 5- Ancrage limité à une personne
- 6- Lire attentivement la notice

III. CONSIGNE PRIORITAIRE

Les ancrages S-One, S-One XL, Secur-One et Big-One ne peuvent être ni réparés ni modifiés. S’il y a déformation, ruine ou corrosion, le point d’ancrage doit être remplacé.

La présente notice doit être impérativement lue avant l’utilisation du point d’ancrage. Les instructions doivent être impérativement respectées. **Si le point d’ancrage est mis en place par l’intermédiaire d’une interface standard de la gamme SECUR ou SecurBac, il est primordial de prendre connaissance à la fois de cette notice et de la notice de l’interface en question. Les différentes notices sont sur le site SecurLine : www.securline.fr**

La présente notice doit être maintenue à disposition de tout utilisateur. Des exemplaires supplémentaires peuvent être fournis par SECURLINE sur demande.

Il est essentiel pour la sécurité de l’utilisateur, si le produit est revendu hors du premier pays de destination, que le revendeur fournisse le mode d’emploi, les instructions pour l’entretien et pour les examens périodiques, ainsi que les instructions relatives aux réparations, rédigés dans la langue du pays d’utilisation du produit.

Les S-One, S-One XL, Secur-One et Big-One ne doivent être mis en place que par un technicien présentant les compétences

dans la technique à mettre en œuvre et respectant les règles de sécurité.

La fixation du S-One, S-One XL, Secur-One et Big-One doit résister aux efforts prévus par la norme EN 795:2012 (résistance > 12kN).

La connexion au S-One, S-One XL, Secur-One et Big-One d'un EPI et l'utilisation de celui-ci doivent avoir fait l'objet d'une démonstration à tout opérateur avant usage.

En cas de détérioration ou de déformation apparente, l'utilisation de ce point d'ancrage doit être stoppée immédiatement.

Il est nécessaire de respecter les règles d'association des produits EPI pour obtenir un système d'arrêt des chutes conforme à la norme EN363 (chapitre VII).

Le S-One, S-One XL, Secur-One et Big-One doivent être réservés à l'usage exclusif d'ancrage d'équipement de protection individuelle (EPI) contre les chutes de personnes (directive 89/686/CEE), et non comme un équipement de levage.

Les dispositifs d'ancrage doivent être conçus de manière à pouvoir être retirés de la structure sans endommager la structure ni le dispositif d'ancrage, permettant ainsi sa réutilisation, par exemple, aux fins d'un examen périodique.

Fonctions et description

Le système EPI doit être relié au S-One, S-One XL, Secur-One et Big-One au moyen d'un connecteur passé dans l'anneau.

En cas de chute de l'opérateur, la déformation de l'ancrage fait office de témoin de chute.

Les points d'ancrage S-One, S-One XL, Secur-One et Big-One sont destinés exclusivement à l'accrochage d'un système de protection individuelle contre les chutes de hauteur.

Les S-One XL, Secur-One et Big-One ont été conçus pour faciliter l'accrochage d'un connecteur à distance (métiers de l'électricité, pylônistes, laveurs de carreaux...).

Pour toute application spéciale, n'hésitez pas à vous adresser à SECURLINE.

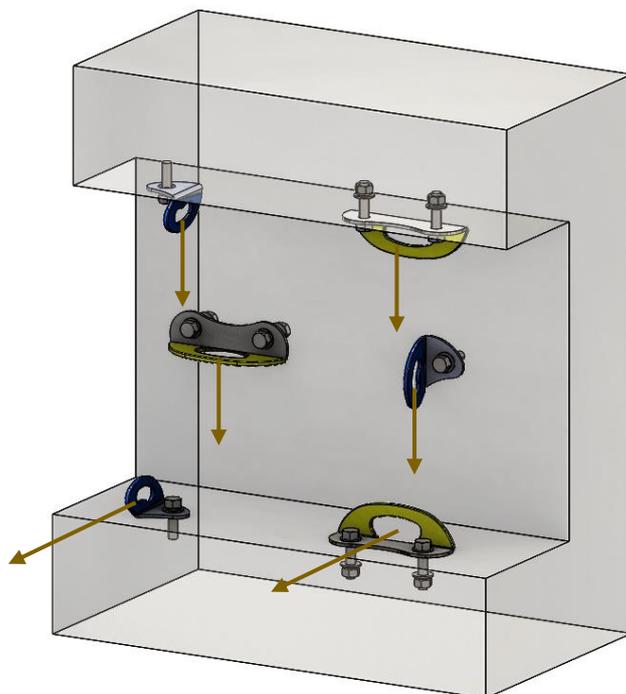
Installation

En cas de stockage avant pose, les S-One, S-One XL, Secur-One et Big-One doivent être stockés dans un endroit propre et sec. De même, lors du transport, les points d'ancrage doivent être protégés de tout écrasement ou choc.

Dans la mesure du possible, le point d'ancrage doit être situé au-dessus de l'opérateur, de façon à limiter la hauteur de chute. Si cela n'est pas possible, il convient de mettre en place l'ancrage de manière à réduire au minimum le risque de chute et la hauteur de chute.

Fixer le S-One, S-One XL, Secur-One et Big-One de façon que la position de l'ouverture soit visible par l'utilisateur du dispositif antichute.

Les S-One, S-One XL, Secur-One et Big-One peuvent être placés sur un support vertical, horizontal (sol et plafond) ou incliné.



Les flèches marron ci-dessus représentent le sens de sollicitation des ancrages.

L'installation du S-One, S-One XL, Secur-One et Big-One sera réalisée dans les règles de l'art et en respectant les recommandations du fabricant des éléments de fixation (chevilles...).

La fixation du S-One, S-One XL, Secur-One et Big-One sur leur support sera réalisée par de la visserie de diamètre 12 mm et des écrous, offrant une résistance minimum à la rupture en cisaillement de 1000 daN.

La charge maximale susceptible d'être transmise en service par le dispositif d'ancrage à la structure est de 600daN dans le sens de la chute.

Les S-One, S-One XL, Secur-One et Big-One étant en inox, il faut donc utiliser une fixation en acier inoxydable.

En cas de fixation dans l'acier ou le bois, il conviendra qu'un technicien compétent vérifie par le calcul que les données en matière de conception et de montage sont conformes à la norme BS EN 795:2012.

En cas de fixation dans d'autres matériaux, il convient que l'installateur vérifie l'adéquation des matériaux structurels sur un échantillon du matériau considéré.

Une fois la fixation en place (cheville chimique, mécanique, autre), il est recommandé de tester sa qualité en la soumettant à un effort de traction axiale de 5 kN pendant 15 secondes. Attention, cet essai doit être effectué avant la mise en place du point d'ancrage.

Réaliser cet essai avec le point d'ancrage en place entraînerait la déformation de l'ancrage.

Un panneau indiquant la présence des ancrages dans la zone sécurisée doit être mis en place à proximité des ancrages ou à l'accès sur zone. Ce panneau doit être rempli suite au montage et après chaque vérification périodique.

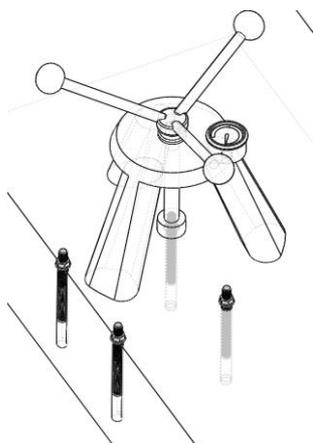
IV. MONTAGE DES ANCRAGES

Montage sur support béton

Repérez l'emplacement des scellements chimiques.

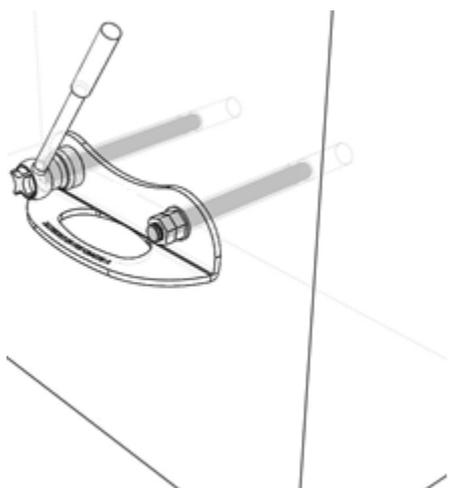
Après avoir mis en place les **4 fixations chimiques M12 inox** selon les instructions du fabricant, **testez chaque fixation pendant 15 secondes à 500 daN à l'aide d'un extractomètre** :

Si le point d'ancrage est positionné sur un potelet et que l'étanchéité a été réalisée avant les essais, un test de traction à 500 daN pendant 15 secondes peut être réalisé entre 2 potelets. SecurLine commercialise à cet effet des plaquettes de rupture. Le test pourra alors être réalisé avec un simple palan 500daN.



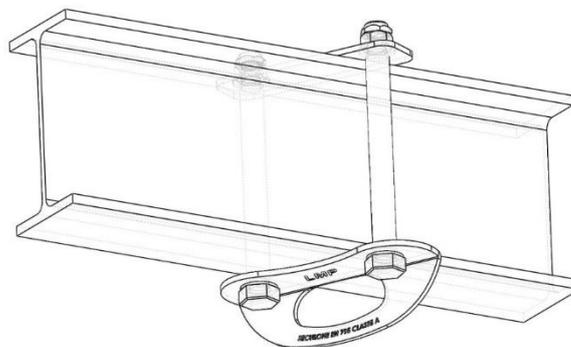
À l'aide d'une clé dynamométrique, serrer les fixations au couple de 35Nm. Mettre en place un système d'anti-desserrement de type contre-écrou, écrou PAL, rondelle éventail, rondelle grower...

Serrage des fixations au couple de 35Nm. Mettre en place un dispositif d'anti-desserrement comme les écrous Nylstop, contre-écrou, rondelle grower, loctite...



Principe de pose sur l'acier et le bois

Le montage s'effectue par l'intermédiaire d'une contre-platine et de fixations en inox M12. Serrer au couple 35Nm. **Mettre en place un dispositif d'anti-desserrement comme les écrous Nylstop, contre-écrou, rondelle grower, loctite... :**



Pour le bois, le montage **doit être traversant**, avec une contre-platine. Pour le bois, il faut favoriser un ancrage à 2 fixations :



Le montage par l'intermédiaire de tirefonds est interdit.

V. UTILISATION, VERIFICATION ET ENTRETIEN

L'utilisation de ces ancrages doit être effectuée par une personne en bonne santé et en pleine possession de ses moyens physiques. L'utilisateur doit être formé à l'utilisation de ce dispositif d'ancrage et doit avoir les compétences pour utiliser cet ancrage antichute.

Dans la mesure du possible, le point d'ancrage doit être situé au-dessus de l'opérateur de façon à limiter la hauteur de chute.

L'utilisation du dispositif S-One, S-One XL, Secur-One et Big-One consiste, avant d'utiliser le dispositif antichute, à vérifier, chaque fois, que l'ancrage est en état de fonctionnement (non déformé, non corrodé, les ou la fixation(s) sont bien serrée(s).

L'utilisateur doit être équipé d'un moyen permettant de limiter les forces dynamiques maximales exercées sur l'utilisateur lors de l'arrêt d'une chute, à une valeur maximale de 6 kN

Avant et pendant l'utilisation, vous devez envisager la façon dont le sauvetage éventuel pourrait être assuré de manière efficace et en toute sécurité.

Le harnais d'antichute est le seul dispositif de préhension du corps qu'il soit permis d'utiliser dans un système d'arrêt des chutes.

L'utilisateur doit être relié à l'ancrage par l'intermédiaire d'un système antichute conforme (antichute à rappel automatique ou longe), au point sternal ou dorsal de son harnais.

Il est essentiel, pour des raisons de sécurité, de vérifier l'espace libre requis sous l'utilisateur sur le lieu de travail avant chaque utilisation possible, de manière qu'en cas de chute, il n'y ait pas de collision avec le sol, ni avec d'autres obstacles sur la trajectoire de la chute. De même, l'utilisateur doit faire attention aux effets de chute pendulaire.

La flèche engendrée par la déformation des dispositifs d'ancrage est quasiment nulle.

À proximité de l'ancrage, un panonceau informe l'utilisateur de la date de la dernière vérification périodique.

Vérification et entretien

Les ancrages S-One, S-One XL, Secur-One et Big-One ne peuvent être ni réparés ni modifiés. S'il y a déformation, ruine ou corrosion, le point d'ancrage doit être remplacé.

Les S-One, S-One XL, Secur-One et Big-One doivent être immédiatement retirés de la circulation :

- si leur sécurité est mise en doute,
- s'ils ont été utilisés pour arrêter une chute.

Il convient de ne plus en faire usage avant qu'une personne compétente n'ait autorisé par écrit sa réutilisation.

Avant chaque utilisation du S-One, S-One XL, Secur-One et Big-One :

- vérification visuelle du bon état apparent ;
- si le S-One, S-One XL, Secur-One ou Big-One a subi une chute, il doit impérativement ne plus être utilisé. Il doit impérativement être mis au rebus et remplacé après contrôle de la structure.

Il est **obligatoire** d'inspecter le S-One, S-One XL, Secur-One et Big-One au moins une fois par an par une personne compétence, maîtrisant cette notice de montage et la réglementation en matière de travaux en hauteur. La sécurité de l'utilisateur est liée au maintien de l'efficacité et à la résistance de l'équipement.

Lors de chaque vérification périodique, l'examen comprend :

- le contrôle du couple de serrage de la ou des fixation(s),
- le contrôle qu'un système empêchant le desserrage des ancrages structurels a été mis en place,
- le contrôle de l'état général des fixations et de l'ancrage (corrosion, déformation...),
- le contrôle de la lisibilité du marquage,
- le contrôle de la présence d'un panonceau d'information rempli à proximité,
- la mise en place d'un macaron ou le remplissage du panonceau dans la zone prévue à cet effet.

Le nettoyage de l'ancrage doit être effectué avec de l'eau et du savon. Aucun produit chimique ne doit être utilisé.

Après chaque vérification, il est impératif de renseigner le panonceau par un macaron ou un marquage dans la zone prévue à cet effet.

Contre-indications d'emploi

Il est interdit de :

- utiliser un S-One, S-One XL, Secur-One ou Big-One qui présente un défaut (corrosion, déformation...),
- utiliser un S-One, S-One XL, Secur-One ou Big-One qui a arrêté une chute et qui n'a pas été changé,
- assurer la protection de plusieurs personnes attachées au même S-One, S-One XL, Secur-One ou Big-One,
- suspendre des charges au S-One, S-One XL, Secur-One ou Big-One,
- effectuer une traction dans une direction autre que celle indiquée sur la figure 4,
- apporter une quelconque modification au S-One, S-One XL, Secur-One ou Big-One.

Équipements associés

Les S-One, S-One XL, Secur-One et Big-One doivent être utilisés pour la mise en sécurité d'une seule personne à la fois.

Conformément à la norme EN 363, les produits associables sont :

- un dispositif d'ancrage (EN 795),
- un connecteur (EN 362),
- un système anti-chute (EN 354, 355 ou 360),
- un harnais d'antichute (EN 361).

(Point d'accrochage dorsal ou sternal)

Conformité de l'équipement

Sécurisation d'un opérateur pour des déplacements horizontaux de faible amplitude et pour des déplacements verticaux.

Les S-One, S-One XL, Secur-One et Big-One ne sont prévus que pour la sécurité d'un seul intervenant.

Les S-One, S-One XL, Secur-One et Big-One répondent aux exigences de la norme BS EN 795:2012 type A, dispositif d'ancrage fixe. Cette classe d'ancrage n'est pas soumise à la directive EPI 89/686/CEE (pas de certification CE).

La durée de vie de l'ancrage est illimitée. Seule la vérification périodique peut mettre au rebus ces ancrages.

VI. SCHEMA D'IMPLANTATION ET FICHE D'IDENTIFICATION

Client (nom, adresse...) :

Bâtiment :

Installateur :

Type d'ancrage :

Fabricant : SECURLINE, 36 avenue de Plaisance, 16300 BARBEZIEUX, Tél : 05 45 78 83 85

Type d'interface (potelet, platine) :

Type d'ancre structurelle :

Type de structure porteuse (nature, épaisseur) :

Type de tests réalisés :

Schéma d'implantation (les ancrages doivent être numérotés pour renseigner la fiche d'identification) :

Numéro de l'ancrage	Type d'interface	Type d'ancre structurelle	Numéro de série	Année de fabrication	Date d'achat	Date de la première utilisation

SECURLINE

DECLARATION DE CONFORMITE

SARL SECURLINE
36 ZAE DE PLAISANCE
16300 BARBEZIEUX
France

Déclare,

Que les ancrages antichutes S-One, Secur-One, Big-One et S-One XL sont conformes aux exigences de la norme BS EN 795 : 2012 type A, en position sol, mur et plafond.

Les essais réalisés par nos soins et par l'Apave Sud-Europe à Fontaine (38), et les tests à la corrosion, nous permettent de valider ces dispositifs antichutes.

Ces composants doivent toutefois être mis en place dans le respect des notices de montage fournies par le distributeur ou téléchargeable librement sur le site www.securline.fr.

Ces ancrages peuvent être mise en place sur les interfaces standards ou sur des interfaces spécifiquement étudiées. Nous rappelons que le Rmax de l'interface doit toujours être 2 fois supérieur aux efforts auxquels cette interface sera soumise soit 2*800daN.

Le 04 Octobre 2018

Pour SecurLine

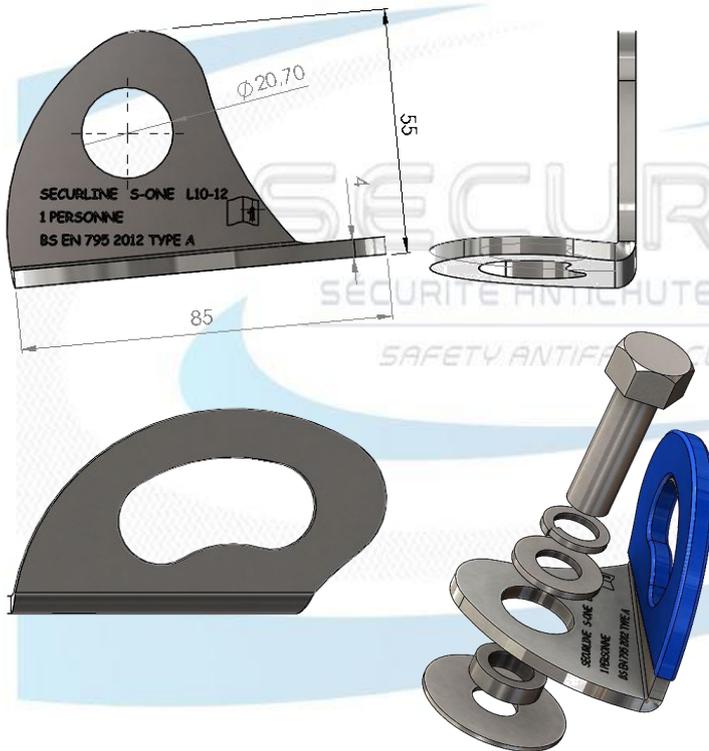
Raphaël BROUSSE,
Ingénieur bureau d'étude



SECURLINE

IX. FICHES TECHNIQUES

S-ONE

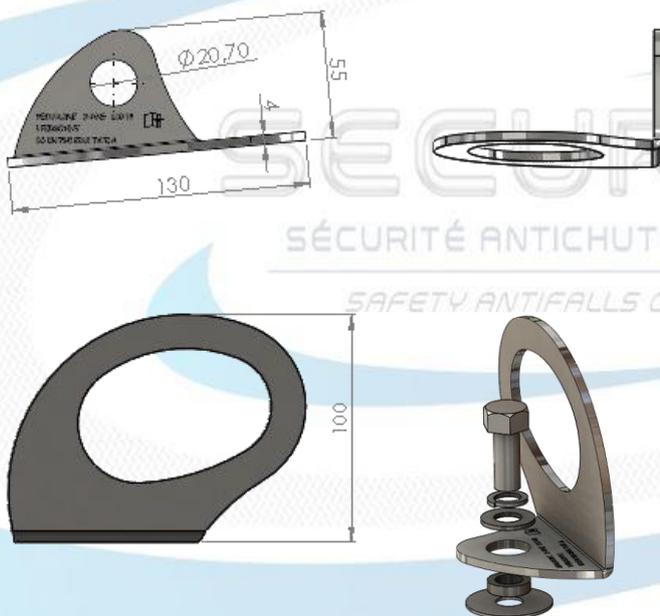


Plaquette d'ancrage individuel permettant de sécuriser un opérateur muni des EPI adaptés (lire le dossier technique).

Fonctionne dans toutes les positions : murale, toiture et plafond.

- Matériaux : inox 304
- Avec ou sans plastification
- Conforme à la norme BS EN 795 Type A de 2012
- Résistance à la rupture > 2100daN
- Poids : 0.090 Kg
- Système d'entretoise permettant la rotation de l'ancrage conformément à la norme
- Fixation par boulonnerie M12 inox avec un système d'anti-desserrement

S-ONE XL



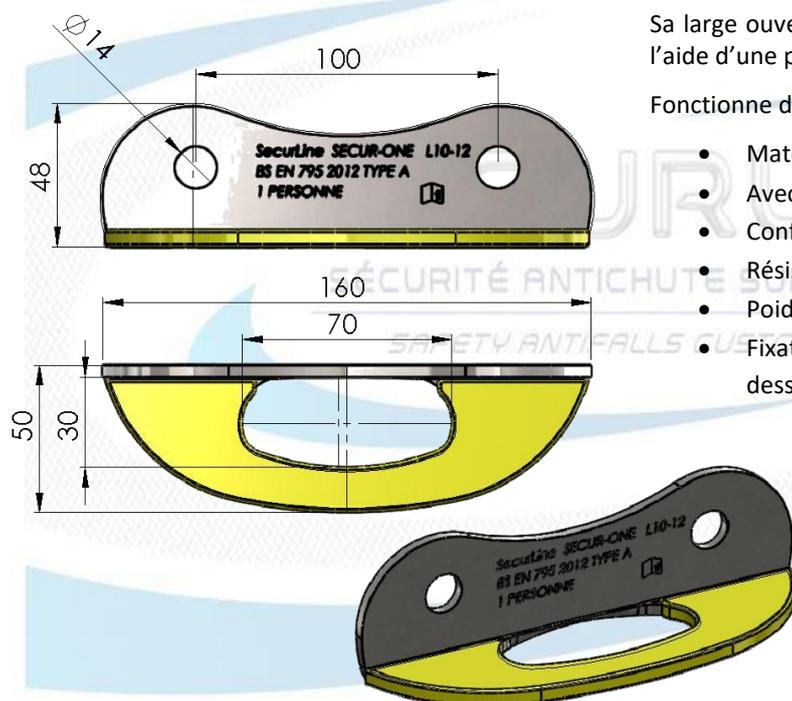
Plaquette d'ancrage individuel permettant de sécuriser un opérateur muni des EPI adaptés (lire le dossier technique).

Sa large ouverture facilite l'accrochage d'un connecteur à distance à l'aide d'une perche.

Fonctionne dans toutes les positions : murale, toiture et plafond.

- Matériaux : inox 304
- Avec ou sans plastification
- Conforme à la norme BS EN 795 Type A de 2012
- Résistance à la rupture > 2100daN
- Poids : 0.090 Kg
- Système d'entretoise permettant la rotation de l'ancrage conformément à la norme
- Fixation par boulonnerie M12 inox avec un système d'anti-desserrement

SECUR-ONE



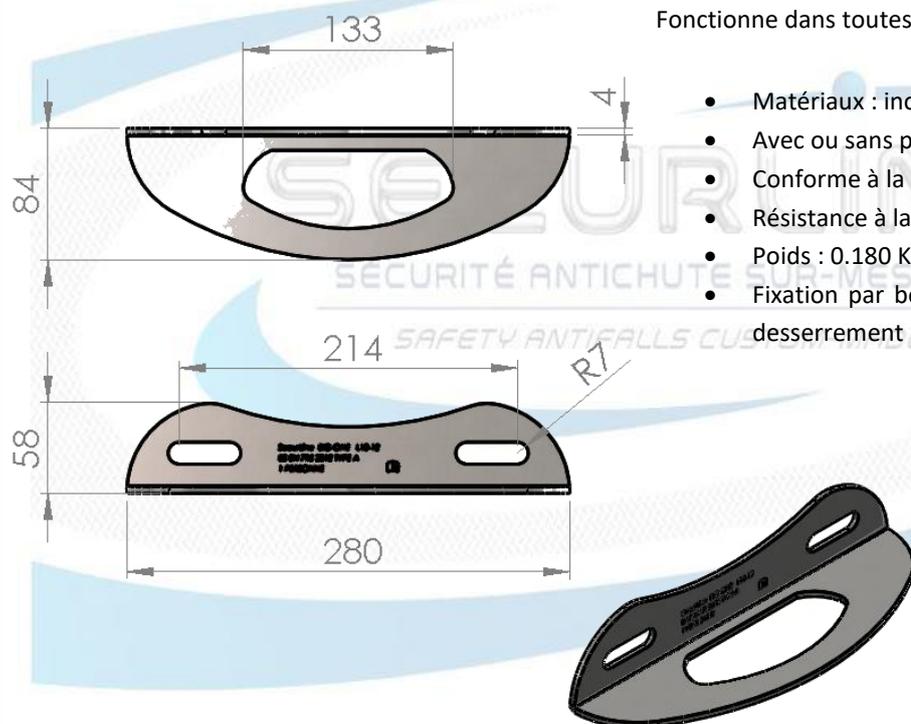
Plaquette d'ancrage individuel permettant de sécuriser un opérateur muni des EPI adaptés (lire le dossier technique).

Sa large ouverture facilite l'accrochage d'un connecteur à distance à l'aide d'une perche.

Fonctionne dans toutes les positions : murale, toiture et plafond.

- Matériaux : inox 304
- Avec ou sans plastification
- Conforme à la norme BS EN 795 Type A de 2012
- Résistance à la rupture > 2800daN
- Poids : 0.180 Kg
- Fixation par boulonnerie M12 inox avec un système d'anti-desserrement

BIG-ONE



Plaquette d'ancrage individuel permettant de sécuriser un opérateur muni des EPI adaptés (lire le dossier technique).

Fonctionne dans toutes les positions : murale, toiture et plafond.

- Matériaux : inox 304
- Avec ou sans plastification
- Conforme à la norme BS EN 795 Type A de 2012
- Résistance à la rupture > 2800daN
- Poids : 0.180 Kg
- Fixation par boulonnerie M12 inox avec un système d'anti-desserrement